



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour le semestre clos le
30 juin 2024*

FONDS D' ACTIONS
Fonds FÉRIQUE Actions européennes

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2024

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Actions européennes a affiché un rendement net de 8,0% pour la période close le 30 juin 2024. Son indice de référence, l'indice MSCI Europe, a généré un rendement de 10,4% pour cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, la performance du Fonds a été supérieure à la médiane de son industrie¹, dont le rendement pour la période a été de 7,3%, déduction faite des frais.

Lazard

Au cours de la période, le portefeuille a inscrit un rendement supérieur à celui du marché, qui est en hausse. Au premier trimestre, la dynamique positive des marchés a stimulé le cours des actions européennes, les investisseurs supposant que les taux d'intérêt baisseraient sous peu et qu'une bonne saison de publication des résultats maintiendrait le sentiment haussier. Malgré quelques moments d'incertitude attribuables à des hausses-surprises de l'inflation, les marchés ont atteint des sommets historiques au deuxième trimestre. Le portefeuille a suivi le rythme du marché tout au long de ce deuxième trimestre.

Le facteur qui a le plus contribué au rendement du fonds pour la période est la sélection de titres. Plus précisément, la sélection dans les secteurs des biens de consommation de base et des services financiers a stimulé les rendements, mais celle dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et des produits industriels y a nuï.

En ce qui concerne les actions individuelles, UniCredit s'est avéré le titre le plus performant du portefeuille. Au début de mai, le groupe bancaire italien a annoncé ses résultats, qui comprenaient une révision à la hausse des prévisions, attribuable à l'augmentation des distributions de capital, ainsi que des précisions sur les mesures de réduction des coûts en cours.

Pour sa part, le titre de Novo Nordisk a bondi, étant donné que les bénéfices de la société ont dépassé les attentes. Fabricant du médicament contre l'obésité Ozempic, Novo Nordisk maintient une dynamique opérationnelle impressionnante. Compte tenu de la force du titre, le sous-gestionnaire de portefeuille a réduit sa position pour la ramener à une taille appropriée.

En revanche, la position du portefeuille dans Alfen, fournisseur de bornes de recharge pour véhicules électriques et des solutions de stockage de batteries, a nuï au rendement. En raison de problèmes liés à ses produits, l'entreprise a dû interrompre temporairement la production dans ses postes de transformation. Le départ soudain de son nouveau directeur financier est venu éroder encore plus la confiance du marché dans la société. Le sous-gestionnaire de portefeuille est d'avis qu'Alfen finira par surmonter ces difficultés et qu'à la lumière d'une récente révision de note et d'une croissance constante des bénéfices, la société demeure un placement intéressant.

La société de peintures et de revêtements Akzo Nobel a été à la traîne du marché. Elle a inscrit des résultats acceptables pour le premier trimestre grâce au retour à la normale de la croissance des volumes, au terme d'un épisode de faible demande du côté de la construction et des industries. Toutefois, le marché a mal réagi face aux dépenses d'exploitation de la société, qui étaient plus élevées que prévu.

Le changement le plus notable au sein du portefeuille au cours de la période a été la hausse de la pondération des produits industriels à la suite de l'ajout de la société de lutte antiparasitaire Rentokil Initial et du conglomérat industriel Siemens.

Par ailleurs, le sous-gestionnaire de portefeuille a réduit la pondération des services financiers en prenant des bénéfices sur la société de capital-investissement 3i Group et en liquidant la position. Ce secteur est désormais le plus sous-pondéré du portefeuille. Parallèlement, le secteur le plus surpondéré du portefeuille est celui des technologies de l'information, étant donné que le sous-gestionnaire de portefeuille investit dans plusieurs sociétés qui profitent de l'essor de l'intelligence artificielle, comme ASM International et VAT Group.

Sur le plan des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le sous-gestionnaire de portefeuille a entamé un dialogue avec SAP pour obtenir de plus amples renseignements sur l'efficacité de ses nouvelles politiques et pratiques en matière d'éthique des affaires. Après que la société a été condamnée à payer des amendes pour des incidents de corruption en Afrique du Sud et en Indonésie et étant donné qu'elle est à la traîne par rapport à ses pairs, le sous-gestionnaire de portefeuille lui a de nouveau demandé de produire des informations améliorées sur l'éthique des affaires et les politiques de dénonciation.

Les entreprises du secteur de l'énergie renouvelable ont connu des difficultés au cours de la période, mais le sous-gestionnaire de portefeuille demeure convaincu que certaines d'entre elles, dont Alfen et Vestas Wind Systems, sont bien placées pour bénéficier des tendances de croissance structurelle.

Le Fonds a recours à une approche d'investissement responsable, telle que décrite au prospectus simplifié. Cette approche est l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre l'objectif du Fonds et a donc une portée limitée. Les facteurs ESG et l'engagement auprès des entreprises ne font pas partie de l'objectif de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG et l'engagement ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

Walter Scott & Partners

Sur le plan sectoriel, le facteur qui a le plus contribué au rendement relatif au cours de la période est la forte exposition du portefeuille au secteur des technologies, qui a fait belle figure. De même, le volet du portefeuille consacré à la consommation discrétionnaire et une position dans Ferrari ont le plus contribué au rendement relatif. En revanche, le volet consacré au secteur des produits industriels, notamment par sa position dans AutoStore Holdings, a nuï au rendement. La sous-pondération des services financiers et la piètre sélection des actions dans ce secteur ont également freiné le rendement relatif.

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 30 juin 2024.

au 30 juin 2024

Sur le plan régional, les facteurs qui ont le plus contribué au rendement relatif sont la surpondération des Pays-Bas et les positions dans des titres néerlandais faisant belle figure, tels que ASM International. Les gains ainsi réalisés ont toutefois été annulés par la piètre performance des titres britanniques. Les actions norvégiennes et suisses ont également pesé sur le rendement relatif.

La position dans Victrex a été liquidée, et de nouvelles positions dans TotalEnergies et The Sage Group ont été établies.

Le sous-gestionnaire de portefeuille tient compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et de leur incidence sur les résultats financiers d'une entreprise. Tout changement apporté à une position de portefeuille n'interviendrait que si l'entreprise cessait considérablement de respecter les normes ESG au point de compromettre le bien-fondé du placement.

Au cours de la période, le sous-gestionnaire de portefeuille s'est entretenu avec le géant du prêt-à-porter Inditex au sujet de son empreinte carbone. L'entreprise a pris l'engagement ferme d'effectuer une transition vers un modèle durable et s'est fixé des objectifs ambitieux à cette fin. Ainsi, elle développe des tissus et des matériaux innovants de concert avec des sociétés en démarrage et des détaillants qui partagent les mêmes objectifs environnementaux.

Le portefeuille investit dans des sociétés qui favorisent l'économie circulaire et la réduction des déchets (Dassault Systèmes), qui bénéficient à la santé humaine et aux services de santé (Novo Nordisk) et qui contribuent à la réduction des émissions (Air Liquide).

Au premier semestre de 2024, le sous-gestionnaire de portefeuille a organisé 52 rencontres avec des entreprises détenues en portefeuille, dont 29 ont porté sur les enjeux ESG. Parmi les sujets abordés, il y avait la traçabilité des matières premières, la déclaration et la réduction des émissions de carbone, la composition du conseil d'administration, la planification de la relève, la rémunération et les présences, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la rotation et le salaire du personnel, la santé et la nutrition, le travail des enfants, la santé et la sécurité au travail, les risques et les occasions liés à l'IA et l'adoption des véhicules électriques.

Le Fonds a recours à une approche d'investissement responsable, telle que décrite au prospectus simplifié. Cette approche est l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre l'objectif du Fonds et a donc une portée limitée. Les facteurs ESG et l'engagement auprès des entreprises ne font pas partie de l'objectif de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG et l'engagement ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

Événements récents

Lazard

Dans un contexte où les investisseurs en actions attendent des baisses de taux d'intérêt depuis des mois, le ralentissement de l'inflation au cours de la période était porteur d'espoir.

Contre toute attente, la Banque centrale européenne (BCE) a réduit ses taux avant la Réserve fédérale américaine (Fed), ce qui pourrait créer un fossé entre les deux régions. L'indice de base des prix à la consommation de la zone euro a connu une légère hausse à la fin mai, ce qui a incité le marché à prévoir moins de réductions pour le reste de l'année.

En Europe, les prix n'ont pas été aussi persistants qu'aux États-Unis, et la production sur la zone euro a été modeste. Bien que le moral des investisseurs fasse écho aux signes de reprise économique, la croissance est restée modérée. Les plus grandes sociétés européennes, tous secteurs confondus, ont fait belle figure et dépassé les attentes, et malgré leur base de valorisation inférieure, les sociétés à mégacapitalisation ont surclassé leurs homologues américaines.

Le sous-gestionnaire de portefeuille estime que le marché européen compte des sociétés surévaluées, y compris dans le secteur des produits industriels. Compte tenu des valorisations historiquement modestes et malgré un premier semestre solide, le marché dans son ensemble revêt toujours un vif potentiel de hausse. Ainsi, les valorisations des actions européennes demeurent plus intéressantes que celles des actions internationales, notamment aux États-Unis.

Pour les prochains mois, le sous-gestionnaire de portefeuille est légèrement optimiste à l'égard du marché des actions européennes, compte tenu de ses valorisations favorables, de la possibilité de progrès graduels en matière de situation macroéconomique et des prochaines baisses de taux d'intérêt.

Walter Scott & Partners

En 2024, la plupart des marchés d'actions européens étaient alimentés par l'espoir des baisses des taux d'intérêt et d'une résilience continue de l'économie mondiale. Aux États-Unis, la consommation, qui est l'un des principaux moteurs de l'économie, a été relativement ferme. Cependant, vers la fin de la période, la demande a montré des signes de baisse, et plusieurs détaillants ont constaté un fléchissement des dépenses. Alors que les investisseurs étaient optimistes et s'attendaient à des baisses de taux, la Fed est restée prudente face à la persistance de l'inflation de base et à l'issue de la réunion de juin de l'Open Market Committee, elle a décidé de maintenir les taux tels quels.

En Europe, les effets persistants de l'inflation et des taux d'intérêt élevés se répercutent sur les consommateurs, de sorte que la reprise de l'industrie manufacturière est timide. L'économie devrait se redresser légèrement d'ici la fin de l'année, à mesure que l'inflation ralentit et le marché de l'emploi demeure tendu. Compte tenu de la croissance atone des économies de la zone euro et malgré la hausse de l'inflation en mai, la BCE a été la première grande banque centrale à réduire son taux d'intérêt directeur. Toutefois, elle a laissé entendre qu'elle ferait preuve de prudence en raison de la forte croissance des salaires dans la région.

Vers la fin de la période, les marchés européens faisaient écho des incertitudes entourant le déclenchement d'élections anticipées par le président de la France. Dans ce contexte, les investisseurs ont craint les conséquences fiscales d'un éventuel changement de gouvernement et des tensions politiques au sein de l'Union européenne.

Au cours des prochains mois, les marchés boursiers pourraient, d'une part, être mis à l'épreuve par la possibilité que les banques centrales maintiennent les taux d'intérêt élevés pendant longtemps. D'autre part, il est possible que les effets cumulés d'une inflation élevée continuent à freiner les dépenses de consommation, ce qui pourrait nuire à la croissance.

au 30 juin 2024

Sur la scène internationale, d'autres facteurs pourraient aviver la volatilité des marchés, à savoir les tensions et conflits politiques ainsi que des élections importantes. Escamoté pendant longtemps, le problème de l'accroissement de la dette publique est maintenant au premier plan en raison du coût actuel du capital et de l'indiscipline budgétaire potentielle des gouvernements.

Le sous-gestionnaire de portefeuille continuera de mettre en œuvre sa stratégie de placement ascendante à long terme, peu importe les obstacles qui se présenteront. Il continuera à miser sur les chefs de file du marché dotés de perspectives favorables à long terme et d'une longue trajectoire de croissance, capables de résister à la volatilité politique et économique à court terme.

Sous réserve de l'approbation requise des porteurs de parts du Fonds FÉRIQUE Actions européennes et du Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques lors de l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le ou vers le 21 octobre 2024, Gestion FÉRIQUE a l'intention de procéder à la réorganisation du Fonds FÉRIQUE Actions européennes, le fonds prorogé, avec le Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques, le fonds en dissolution, le ou vers le 25 octobre 2024. Cette réorganisation comprend également un changement d'objectif et de nom du Fonds FÉRIQUE Actions européennes, qui deviendra le Fonds FÉRIQUE Actions internationales.

Le mandat de M. Gérard Guilbault à titre de membre du Comité d'examen indépendant (CEI) a pris fin le 31 mars 2024. M. Sylvain Piché remplace M. Gérard Guilbault comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} avril 2024.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, tel qu'indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts des Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les sous-gestionnaires de portefeuille Lazard et Walter Scott & Partners n'ont effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Actions européennes.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2024 (6 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	13,76	11,75	14,10	13,42	12,81	11,03
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation						
Total des revenus	0,23	0,30	0,29	0,35	0,22	0,50
Total des charges	(0,10)	(0,17)	(0,16)	(0,20)	(0,19)	(0,18)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,60	0,13	(0,56)	1,55	0,46	(0,06)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,42	1,90	(1,62)	(0,07)	0,56	1,84
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	1,15	2,16	(2,05)	1,63	1,05	2,10
Distributions						
des dividendes	–	0,15	0,11	0,16	0,08	0,33
des gains en capital	–	–	–	0,79	0,28	–
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	–	0,15	0,11	0,95	0,36	0,33
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	14,89	13,76	11,75	14,10	13,42	12,81

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

au 30 juin 2024

Faits saillants financiers (suite)

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2024 (6 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	254 906	247 061	213 339	225 953	287 309	256 733
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	17 143 224	17 947 732	18 141 188	16 061 240	21 393 001	20 004 193
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	1,31	1,27	1,25	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	1,31	1,27	1,25	1,30	1,30	1,30
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	13,44	27,59	34,65	51,56	134,48	65,75
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	0,08	0,07	0,10	0,12	0,24	0,17
Valeur liquidative par part (\$)	14,87	13,77	11,76	14,07	13,43	12,83

⁽¹⁾ Données au 30 juin 2024 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100% signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 1,14% et se répartissent comme suit :

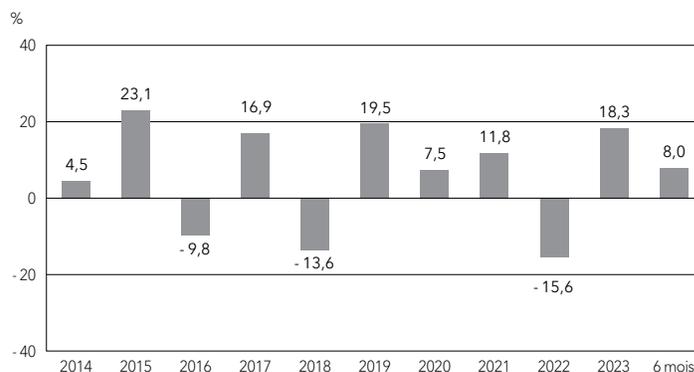
- Frais de gestion : 1,08 %
- Frais d'administration : 0,06 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



au 30 juin 2024

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Novo Nordisk A/S	5,3
ASML Holding NV	4,3
SAP SE	2,4
Louis Vuitton Moët Hennessy SE	2,2
Roche Holding AG NPV	2,2
ASM International NV	2,0
AstraZeneca PLC	2,0
Novartis AG	2,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,0
Unilever PLC	2,0
Air Liquide SA	1,9
Compass Group PLC	1,7
Infineon Technologies AG	1,7
TOTALENERGIES SE	1,7
Universal Music Group NV	1,7
VAT Group AG	1,7
RELX PLC	1,6
BP PLC	1,5
ING Groep NV	1,4
Merck Kgaa	1,4
UniCredit SpA	1,2
Adidas AG	1,1
AXA SA	1,1
Diploma PLC	1,1
Vonovia SE	1,1
48,3	

Répartition par pays

	% de la valeur liquidative
Royaume-Uni	21,4
Allemagne	15,7
France	16,2
Suisse	12,8
Pays-Bas	9,9
Danemark	6,6
Italie	4,8
Irlande	3,2
Espagne	1,8
Suède	1,3
Grèce	1,2
Finlande	1,0
Autriche	0,8
Portugal	0,6
Pologne	0,4
Norvège	0,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,0

Valeur liquidative totale

254 905 929

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

Autres renseignements importants

MSCI et tout autre tiers ayant participé à la collecte, au calcul ou à la création des données de MSCI (les « entités MSCI ») ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, à l'égard de ces données (ou des résultats qu'obtiendra quiconque utilise ces données), et les entités MSCI ne donnent aucune garantie concernant l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité marchande ou l'adaptation à une fin particulière de ces données. Sans restreindre la portée de ce qui précède, en aucun cas MSCI, ses filiales ou tout autre tiers ayant participé à la collecte, au calcul ou à la création des données ne pourront être tenus responsables de tous dommages directs, indirects, particuliers, punitifs ou consécutifs ou de tout autre dommage (y compris un manque à gagner) même s'ils sont informés de la possibilité de pareils dommages. Aucune autre distribution ni diffusion des données de MSCI n'est autorisée sans le consentement écrit de MSCI.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedarplus.ca.